



LA TRADUCTION/ L'INTERPRETATION DANS LE CADRE DE LA MIGRATION

Du particulier au général

1. La traduction

La connaissance d'une langue est une chose, la traduction en est une autre.

Que va-ton traduire, pour quoi, pour qui, comment ?

Les traducteurs ne font pas que traduire. A la question : « savons nous comment nous procédons et ce dont il est question ? » les traducteurs répondront qu'ils savent qu'ils sont des passeurs d'une rive à une autre mais ils ne savent pas exactement par quelle sorte de pont. Ils sont amenés quelque fois à retraverser pour contrôler le passage et ils sont même dans certains cas, appelés à être ce pont qui fait par le langage, le lien, le lieu .

La définition de la traduction donnée par Johnson est « passer d'une langue à l'autre en gardant le sens ». Comment cela se fait-il ?

Qu'il s'agisse d'un instinct ou que cela se résume en de bonnes habitudes en matière de compréhension et de rédaction, il plane toujours un mystère, même si les neurosciences peuvent aujourd'hui donner davantage de précisions sur la nature du fait de la traduction en tant qu'activité linguistique.

Le modèle de communication pris par Shannon et Weaver (1949) auquel de nombreuses modifications ont été apportées par Delisle (1989) puis Steiner et Bell (19991) est présenté comme un processus de 9 pas :

- 1) Le traducteur reçoit le signal 1 soit le message : quel message ?
- 2) Il reconnaît le code 1 – anglais par exemple.
- 3) Il décode le signal c'est à dire phrase en anglais : comment, en quels termes ?
- 4) Il mémorise le message et s'assure qu'il a bien entendu ou lu.
- 5) Il en capte le sens en le testant : y a –t-il une autre signification?

- 6) Il selectionne le code 2 c'est-à dire le langage cible, en l'occurrence, le français
- 7) Il encode le message dans ce code 2 tout en s'assurant de son sens définitif
- 8) Il s'assure de sa forme définitive
- 9) Il transmet le message au destinataire

On peut dire alors que la traduction est communication de sens (ou d'idées) par le biais du langage : c'est le conduit *métaphorique* qui permet le transfert d'idée, d'un esprit à un autre. (le mot métaphore dans sa racine grecque est le parallèle direct du mot « traduire » soit porter au delà, différentes versions du même mot.

La compréhension du texte source est donc abstraicisé puis restructuré dans le texte cible, de sorte que l'on met en concurrence les mots avec le sens qu'ils génèrent. L'aspect du transfert culturel prime alors sur le transfert linguistique.



Il faudra donc un refus de main mise : la traduction n'est pas qu'une pure opération de construction linguistique relevant d'un défi individuel. Elle requiert une certaine maturité, notion qui, aujourd'hui cependant, évolue vers celle d'autonomie. En effet, il y a dans la traduction -et l'interprétation- un problème de réflexion qui suppose à la fois esprit critique, analyse, créativité et expression libre.

Acquérir une indépendance permet paradoxalement – à une époque où les frontières disparaissent au profit d'un grand ensemble- de reconnaître les frontières et leurs spécificités . Si le but est le même pour tous, la mise en œuvre est différente selon les endroits. Autant de différences linguistiques, autant d'approches qui demandent des exigences formelles strictes, un haut niveau de langage, de la fidélité et de l'intégrité envers chaque détail et toutes les nuances.

On tend donc aujourd'hui, à une harmonisation de formations dans lesquelles, le dénominateur commun est la compétence nécessaire au métier, sachant qu'il y a une approche globale interculturelle au carrefour de nouveaux chemins géopolitiques.

Dans ce contexte, il faut reconnaître qu'il y a besoin de développer une culture de l'intégration pour qui la relation entre la culture et les personnes ne constitue pas une menace.

Une culture d'intégration suppose donc la mise en place d'une unité de critères qui respecte les individualités, c'est à dire qui prend en compte d'autres aspects que ceux de la langue, la linguistique et la traduction uniquement.

Il est indispensable dans cette optique plus encore, de n'introduire aucune ambiguïté venant de nouvelles allusions ou contradictions qui ne correspondent pas au texte ou au contexte du document ou du discours en présence. La traduction n'est pas autorisée à varier sur la base de critères subjectifs mais seulement en fonction d'une perception objective du contexte, de la provenance des sources recourant à une syntaxe claire, une formulation simple, sur la base d'une terminologie commune.

Le choix du terme *juste* se fait lorsqu'au plus près de la réalité, le traducteur ou l'interprète est pleinement conscient du contexte multiculturel de l'audience.

2. L'interprétation

Quelle différence avec la traduction ?

C'est une production, un processus de transduction mis en œuvre comme pour la traduction mais c'est en plus, une proclamation orale, qui , non seulement est tenue à la fidélité contextuelle mais aussi émotionnelle : elle doit rendre la personnalité même de ce qui est entendu. Par conséquent, la profession exige une extrême souplesse d'adaptation qui repose sur une connaissance de la culture à laquelle elle s'adresse et une grande vivacité de compréhension des sujets abordés. Comme on le constate, les diverses fonctions auxquelles l'interprète peut être appelé supposent aussi diverses formes d'interprétations qui se résument en deux grands groupes : l'interprétation consécutive et l'interprétation simultanée. De la consécutive dérive l'interprétation dite semi -simultanée, tandis que la simultanée possède le chuchotage et la traduction à vue. Ces méthodes recourent à des moyens techniques très différents mais c'est la consécutive qui constitue la forme

la plus classique parce que la plus ancienne aussi. C'est la seule vraisemblablement qu'aient connu les interprètes dans l'Antiquité, la seule aussi que l'on utilisait, il y a trente ans. C'est celle dont usent les interprètes de liaison, militaires ou assermentés auprès des tribunaux, et aujourd'hui auprès de la Santé dans le cadre de la Migration.

L'interprétation consécutive offre les avantages d'une précision plus grande. Elle peut être intégrale ou abrégée : soit elle rend le texte original dans toute sa forme, soit elle en résume le fond. Dans tous les cas, la mémoire joue dans ce processus un rôle prépondérant et suppose une prise de notes qui la soutient. L'interprète se situe alors physiquement de façon à pouvoir jouer son rôle de façon ajustée à la situation sachant qu'il est sur la scène sans tenir d'autre rôle que celui de transmetteur, outil de la communication

L'interprétation simultanée qui nous intéresse moins aujourd'hui est réservée aux conférences avec plusieurs combinaisons de langues et un matériel électrique adapté.

Quels que soient les modes d'interprétation, les critères d'évaluation et les principes éthiques appliqués, l'interprète doit avoir les qualités suivantes :

- ✚ La discrétion
- ✚ L'impartialité

- ✚ La précision
- ✚ L'adaptabilité en circonstances limites
- ✚ La capacité d'auto-évaluation

On peut dire que tous les genres d'interprétation mentionnés ont en commun :

- a) l'écoute, la mémorisation, la prise de notes éventuelle et la translation dans une autre langue
- b) les mêmes principes éthiques sur lesquels nous reviendrons
- c) les mêmes standards d'un niveau exigeant
- d) une souplesse d'attitude selon le timing, les lieux, les enjeux, les techniques

Ils ont recours aux facultés suivantes:

- . l'écoute
- le don d'écouter et de parler en même temps et vice versa
- l'analyse
- la compréhension
- la faculté d'abstraction
- le décalage
- l'anticipation
- la gestion du stress

Une bonne méthode consiste à isoler les propriétés à savoir :

Celles du langage : le vocabulaire, la construction de la phrase, la fluidité, la créativité.

Celles du contenu : la déverbalisation, l'interprétation du sens, la précision.

Celles de la technique : le décalage, le contrôle de la voix, l'hésitation, le retour en arrière, la posture.



Afin de répondre à la question de la traductivité soumise à des contraintes spécifiques, la meilleure voie qui semble le mieux concilier le point de vue linguistique, philosophique et professionnel semble celle de l'application de la **théorie du sens** qui va de pair avec la théorie de la communication.

Dans cet axe, l'interprète est un médiateur « transparent » qui se fait en quelque sorte le double de l'orateur quand il produit à l'intention du destinataire un discours d'arrivée « équivalent » à la langue de départ. Cette théorie du sens a pour but d'enseigner à se mettre à l'écoute du sens d'abord pour percevoir et analyser une information d'emblée. C'est dès le début, qu'il faut s'adonner à la recherche des idées et concepts-clé car, selon Barbara Moser-Mercer, professeur émérite, « les concepts ne sont ni des mots, ni des définitions de mots et que c'est la base conceptuelle qui est représentative de tous les autres concepts sous-jacents à l'énoncé *indépendamment de la langue exprimée* »

Il y a donc un état de vigilance à privilégier pour que l'interprète soit présent et sensible aux personnes en dialogue dans les buts et relations qu'elles se sont fixées.

Et cela particulièrement dans le cadre de la Migration ou se pose la grande question de l'immensité du problème géopolitique : à la fois, il faut avoir une pensée globale complexe et une pensée singulière, rigoureuse et respectueuse de la situation et de la terminologie en vigueur, parce que c'est elle qui sert de vecteur.

3. La Terminologie

Nous plongeons au cœur du paradoxe en disant, après avoir donné la primeur au sens, que la terminologie sert de pont. En fait, loin d'y avoir contradiction, il y a complémentarité car elle sert d'infra-structure cognitive.

- Elle varie en forme et en sens à travers les différents usages, contextes et contacts
Elle joue un rôle important d'outil de référence
- sertie dans la gestion du multi-culturel, elle est le vecteur de significations visant à la compréhension mutuelle dans un environnement transculturel. (les milieux servent de référence lexicale commune).
- Elle est digitalisées en sujets lexicaux
- Elle possède une interchangeabilité sémantique selon la modélisation des données dans un contexte en usage.
- Elle représente l'ontologie des domaines en question.

C'est le défi sociétal, dû aux transformations sociales qui déterminent la terminologie sociale en œuvre dans les contextes sociaux variables par :

- Des aménagements linguistiques conséquents
- Une socio-terminologie qui permet la visibilité du contexte
- Une approche critique



- La mise à jour des mots tels qu'ils sont vraiment utilisés quotidiennement dans des contextes sociaux changeants. (La planification de la terminologie fait partie du développement du langage).

En effet, les processus de traduction pour des domaines spécifiques, peuvent représenter un risque dans la communication s'ils ne respectent pas une base empirique et ne s'inspirent pas de l'information continue. Il y a donc une structure technique et des liens entre les ontologies non seulement pour trouver le mot équivalent juste mais pour , le cas échéant, trouver un équivalent pour un concept pas encore standard faisant alors appel à un effort intellectuel purement créatif. Il est donc important de collaborer avec les institutions, les collègues, les universités.

4. L'Interprète dans l'espace thérapeutique, un enjeu de santé publique et de cohésion sociale

Toute profession organisée possède ses règles déontologiques. Dans notre cas il y a interdiction de se livrer à des opérations commerciales, d'accepter une rémunération ou un cadeau quelconque en récompense de services rendus. Interdiction d'enfreindre le secret de la consultation qui fait foi de secret professionnel total et absolu. S'abstenir de tout agissement de nature à déconsidérer la profession et notamment, toute publicité personnelle.

○ Espace thérapeutique

A ce stade où la traduction et interprétation se rejoignent, on se rend compte que la traduction dépasse de beaucoup le processus en lui-même, du fait de sa dépendance avec la connaissance du monde, l'objectif fixé et un comportement paralinguistique : il s'agit de faire comprendre sur le champ, ce que vient d'exprimer le patient. Il est donc essentiel pour cela, de connaître exactement la position impartie dans ce lieu de parole. Il y a une nécessaire prise de conscience pour mémoriser ce qui est dit, d'une part, et y apporter les éléments de culture appartenant au sujet et sa condition-d'autre part. Cela veut dire être réactif tout en étant passivement réceptif, c'est-à-dire capable d'absorber sans réaction des idées émises par le patient . L'interprète est le truchement (targum en araméen), le passeur, pas le soignant au même titre que l'équipe concernée. Il est donc confronté à des exigences spécifiques dans le cadre de la santé. Son rôle est alors de poser une *distance* là où nous parlons souvent de proximité. « Ceci signifie deux types d'alliances : à la fois l'interprète est impliqué- dans le désir du soin et dans la qualité de l'attention au patient- et en même temps neutre « c'est- à dire que l'interprète ne produit pas d'interférence sensible, rien qui n'émane de sa

propre de sa propre subjectivité en surimpression, une sorte de neutralité bienveillante mais pas silencieuse.

Le But à se rappeler dans notre contexte est le **Bien-Etre du patient**,

C'est une conviction qui suppose donc que tous les paramètres soient réalisés dans ce sens. Cette prise de conscience suppose l'éviction de l'égoïsme verbal grâce à une pensée sociale parvenue à



maturité. Comme le serpent change de peau, il faut en quelque sorte se dépouiller de sa pensée propre parce qu'elle est acheminée à une nouvelle intellectualisation et maîtrise par une concentration sur le fond et une intervention de la volonté dans ce sens, par un contrôle de soi et de ses représentations personnelles.

Le point de départ de cette communication sera donc une **écoute active** mobilisée par le sens qui ne colle pas aux mots mais s'en nourrit, par une assimilation des faits par une analyse rapide, éventuellement par une prise de notes contenant les idées- clé.

- **Espace multiculturel**

Dans un contexte extérieur mondial qui suppose une prise en compte de l'aspect ethnologique de la « transduction » au cœur d'un melting pot de cultures et de la mondialisation, quelle est la place de l'interprète. Quel est le rôle exact de la parole et quelles sont ses *délimitations* dans ce cadre thérapeutique ?

Si nous avons pu envisager une certaine autonomie, pouvons nous dire pour autant, qu'une intervention personnelle est envisageable à travers un ajout, un complément ?

Par exemple par le biais de commentaires, d'une prise en compte du Fait religieux- en vue d'abolir les divisions- pour débloquer une situation et permettre de continuer.. pour une dédramatisation et objectivisation des enjeux ? Y aurait-il un biais, au niveau du langage et de l'attitude, par lequel l'interprète aurait la liberté et le moyen de se dispenser d'être la courroie de transmission d'un conflit nuisible – tout en sachant que la foi en Dieu et la foi en l'homme obéissent à la même inspiration et qu'il est possible de faire tinter un diapason commun- ?

En principe pas, mais en allant cas par cas, il peut y avoir l'exception de la règle, sans oublier pour autant qu'il y a aussi le non verbal, ce que l'on ne peut pas dire (tabous) à l'intérieur des cultures et que le silence entre les mots fait son œuvre.

On est bien en présence d'une profession exigeant un professionnalisme qui tient compte d'aspects paradoxaux, à savoir : ne pas être neutre sans neutraliser, ne pas s'imposer tout en étant bien présent, être détaché mais pas sans engagement, comme on vient de le mentionner.

Et ceci, tout en respectant l'intentionnalité du patient dans toutes ses nuances au delà du sens littéral.

Je pense à une forme pratique qui reflète l'humour et la diversité des situations dont la sensibilité n'est pas absente. Son orientation dépasse alors le langage. L'interprète est bien alors médiateur culturel amené à considérer la traduction comme une « hospitalité à même d'habiter la culture de l'autre pour la conduire, l'accueillir dans la sienne ». (Ricoeur)

